

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Note explicative de synthèse

Le compte financier unique retrace l'ensemble des mouvements comptables, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

La présentation du compte financier unique 2024 de la Ville met en évidence la bonne santé financière de la commune, ce qui permet de mener à bien les projets présentés lors du Débat d'Orienta-tion Budgétaire.

Le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Reports N-1 (A)	3 429 178,40€	- 306 471,21€
Part affectée à l'investissement Exercice 2024 (B)	1 706 323,18€	
Dépenses (C)	9 407 051,47€	5 467 105,80€
Recettes (D)	10 050 219,73€	4 507 589,65€
Résultats 2024 = D - C	643 168,26€	- 959 516,15€
Résultat cumulé = A - B - C + D	2 366 023,48€	- 1 265 987,36€

+ Restes à réaliser en recettes 168 301,60 €

- Restes à réaliser en dépenses 733 658,21 €

Résultat global de clôture	534 679,51 €
----------------------------	--------------

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX RATIOS PAR HABITANT

En euros par habitant	Châteaubourg en 2024	Commune de 5 000 à 10 000 habitants en 2023
Dépenses de fonctionnement	1 227 €	1 062 €
Recettes de fonctionnement	1 310 €	1 307 €
Impôts locaux	425 €	574 €
Dotations et participations	256 €	275 €
Epargne Brute	177 €	210 €
Dépenses d'équipement brut hors dette	632 €	398 €
Encours de dette	220 €	767 €
Délai de désendettement	1,3 ans	3,6 ans

Source : collectivités-locales.gouv.fr

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 9 407 051,47 € (y compris rattachement) et se composent de 8 708 971,70 € de dépenses réelles (soit + 12,45% par rapport à 2023) et 698 079,77 € de dépenses d'ordre.

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
011	Charges à caractère général (3)	3 077 494,00	2 728 960,27	25 826,35	2 754 786,62	89,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 891 889,00	4 829 288,48	0,00	4 829 288,48	98,72
014	Atténuations de produits	58 500,00	56 487,43	0,00	56 487,43	96,56
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	878 137,49	832 742,74	0,00	832 742,74	94,83
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 906 020,49	8 447 478,92	25 826,35	8 473 305,27	95,14
66	Charges financières	72 500,00	37 416,15	0,00	37 416,15	51,61
67	Charges spécifiques	4 000,00	569,57	0,00	569,57	14,24
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	205 000,00	197 680,71	0,00	197 680,71	96,43
Total des dépenses réelles et mixtes		9 187 520,49	8 683 145,35	25 826,35	8 708 971,70	94,79
023	Virement à la section d'investissement	1 915 795,51				
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	770 000,00	698 079,77	0,00	698 079,77	90,66
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 685 795,51	698 079,77	0,00	698 079,77	25,99
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		11 873 316,00	9 381 225,12	25 826,35	9 407 051,47	79,23
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des dépenses de la section de fonctionnement		11 873 316,00	9 381 225,12	25 826,35	9 407 051,47	

1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 754 786,62 € contre 2 297 493,20 € en 2023 et enregistrent une hausse de 19,90%. Ces charges correspondent principalement aux dépenses énergétiques (24%), aux dépenses d'entretien des espaces publics (9%), aux dépenses alimentaires (6%), aux dépenses d'entretien des équipements publics (5%).

Pour la seconde année consécutive, l'évolution résulte majoritairement du poste des dépenses énergétiques (électricité et gaz). Compte tenu des tensions internationales notamment, ces dépenses ont augmenté de 139 655€ entre 2023 et 2024 soit + 27%.

Le contexte inflationniste contribue également à des charges sur l'ensemble des postes de dépenses.

2. Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 4 829 288,48 € contre 4 445 851,16 € en 2023, soit une hausse de 8,62%.

Les diverses évolutions réglementaires (revalorisation du point d'indice, revalorisations du SMIC, ...) cumulées au glissement vieillesse technicité expliquent cette variation tout comme le recrutement d'un second policier municipal.

En outre, la collectivité a mise en place à compter du 1^{er} janvier les titres restaurants.

3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 832 742,74€ contre 898 418,94 € en 2023, soit une diminution de 65 K€ (- 7,31%).

En effet, en 2023, suite à la clôture du budget lotissement des Primevères, le budget principal avait pris en charge le déficit de ce budget d'un montant de 137 641€.

Ces charges tiennent aussi compte des subventions aux écoles privées, aux associations et au CCAS. Malgré une stabilité des subventions aux associations y compris les subventions aux projets, l'augmentation de 40 000€ de la subvention au CCAS ainsi que de 26 000€ aux écoles privées dans le cadre du contrat d'association, ont minimisé la réduction des dépenses normalement prévue suite à la prise en charge du déficit exceptionnel du budget annexe en 2023.

Ces dépenses comprennent également les redevances des logiciels et les indemnités des élus.

4. Les autres charges

Les autres dépenses sont principalement constituées des intérêts de la dette (37 416,15 K€ en 2024 contre 48 499,68 K€ en 2023), en diminution du fait du désendettement de la collectivité.

Mais, également parmi les autres charges, figure le chapitre des charges exceptionnelles pour un montant de 569,57 € ainsi que le prélèvement résultant de l'application de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (56 487,43€).

En 2024, s'ajoute les dotations en provision pour un montant de 197 680,71€. Cette provision est constituée suite au recours en appel devant la justice des entreprises ayant réalisées la passerelle piétonnière au centre commercial Bel Air.

2 – Les recettes de fonctionnement

Hors résultat reporté de l'année 2023, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 10 050 219,73 € dont 10 005 843,03 € sont des recettes réelles (soit – 0,22% par rapport à 2023), le solde étant des écritures d'ordre pour 44 376,70 €.

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
013	Atténuations de charges	157 000,00	222 939,96	0,00	222 939,96	142,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	753 950,34	813 348,06	1 647,00	814 995,06	108,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 751 184,00	2 750 969,00	0,00	2 750 969,00	99,99
731	Fiscalité locale	3 876 600,00	3 768 406,81	0,00	3 768 406,81	97,21
74	Dotations et participations	1 934 110,00	1 962 382,07	0,00	1 962 382,07	101,46
75	Autres produits de gestion courante	582 000,00	460 523,23	8 233,12	468 756,35	80,54
Total des recettes de gestion des services		10 054 844,34	9 978 569,13	9 880,12	9 988 449,25	99,34
76	Produits financiers	9 616,44	9 616,44	0,00	9 616,44	100,00
77	Produits spécifiques	6 000,00	7 777,34	0,00	7 777,34	129,62
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		10 072 460,78	9 995 962,91	9 880,12	10 005 843,03	99,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	78 000,00	44 376,70	0,00	44 376,70	56,89
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		78 000,00	44 376,70	0,00	44 376,70	56,89
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		10 150 460,78	10 040 339,61	9 880,12	10 050 219,73	99,01
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 722 855,22				
Total des recettes de la section de fonctionnement		11 873 316,00	10 040 339,61	9 880,12	10 050 219,73	

1. Les produits des services

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 814 995,06 € soit + 0,60% par rapport à 2023. Les recettes liées aux services périscolaires (garderie, restauration) ainsi que celles résultant des animations

extrascolaires (accueil de loisirs, espace jeunes) s'accroissent légèrement suite au dynamisme de la population.

De plus, les recettes à caractère culturel (2 866€) et les locations de salles d'un montant de 50 586,90 € sont stables par rapport à 2023.

Ce chapitre enregistre également le remboursement des charges du RPE et des autres budgets annexes vers le budget principal.

2. Les impôts et taxes

Le chapitre 73 « Impôts et taxes » s'élève à 6 519 375,81 € (contre 6 482 526,05 € en 2023).

Il comprend les produits des taxes sur le foncier bâti et non-bâti pour un montant global de 3 264 K€ (contre 3 059 K€ en 2023). Cette variation s'explique à la fois par la croissance des bases fiscales d'imposition décidée par l'Etat (+3,9%) ainsi que par le dynamisme des bases.

Il comprend également l'attribution de compensation (2 243 K€), la dotation de solidarité communautaire (406 221€) et le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (87 784 €) reversés par Vitré Communauté.

De plus, suite à la réforme sur la taxe sur l'électricité, cette dernière est désormais versée par l'Etat et est en diminution de 39K€ soit un montant de 164 K€.

De même, compte tenu de la situation économique peu favorable les droits de mutation sont également en régression de 191 K€ en 2024 (-48% par rapport à 2023) soit un montant de 201 K€ cette année. Ce chapitre comprend également la taxe sur les pylônes électriques à 74 K€.

3. Les dotations, subventions et participations

D'un montant global de 1 962 382,07€ (contre 1 858 450,55 € en 2023), ce chapitre évolue principalement avec la croissance des exonérations compensatrices sur les locaux industriels (+ 62 722€ entre les deux années). Ce chapitre comprend aussi la dotation forfaitaire versée par l'Etat (130 474 K€ soit -7 K€ en un an), la dotation de solidarité rurale (457 957 K€ soit +44 K€), le FCTVA pour les dépenses de fonctionnement de 2023 (15K€).

4. Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre atteint 468 756,35€ en 2024 (contre 252 078,83€ en 2023). Il comprend les revenus des immeubles (242 305, 98€) en légère augmentation sur cette année suite à la révision des loyers.

En 2024, ce chapitre prend en compte le versement des indemnités décidées par le tribunal administratif de Rennes dans le cadre du contentieux relatif à la construction de la passerelle piétonnière au centre commercial Bel Air pour un montant de 215 329,68€.

5. Les produits financiers

Suite à l'ouverture d'un compte à terme 2023, la collectivité dispose des recettes liées aux intérêts de ce dernier (9 616,44€). Ce dernier a été clôturé fin avril 2024. Le taux du compte à terme est décidé par l'Etat en fonction des marchés financiers.

6. Les produits exceptionnels

Avec 7 777,34 € ce chapitre est essentiellement constitué des recettes liées aux ventes, qui ont été en diminution en 2024.

B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1- Les dépenses d'investissement

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 580,00	1 572,00	99,49	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	10 692 773,39	4 727 311,64	44,21	733 658,21
Total des dépenses d'équipement		10 694 353,39	4 728 883,64	44,22	733 658,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	204 536,50	96 000,00	46,94	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	658 250,90	576 993,72	87,66	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		862 787,40	672 993,72	78,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	31 000,00	20 851,74	67,26	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 588 140,79	5 422 729,10	46,80	733 658,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	78 000,00	44 376,70	56,89	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	59 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		137 000,00	44 376,70	32,39	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 725 140,79	5 467 105,80	46,63	733 658,21
001 Solde d'exécution négatif reporté		306 471,21			
Total des dépenses de la section d'investissement		12 031 612,00	5 467 105,80		733 658,21

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 200 764,01 € (hors résultat reporté N-1) dont 733 658,21 € sont des restes à réaliser.

1. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisées s'élèvent à 4 727 311,64 €, auxquelles s'ajoutent des restes à réaliser de 733 658,21 €. Le tableau ci-dessous recense l'ensemble de ces opérations.

Opération	Budget 2024	Réalisé	Restes à réaliser
129 COMMUNICATION	1 500,00	0,00	
130 MATERIEL TECHNIQUE	70 330,92	50 265,01	2 002,49
132 SECTEUR PRE-ADOS+JEUNESSE	3 800,00	1 890,67	
134 INFORMATISATION RESEAUX ET MOBILIER MAIRIE	48 588,00	28 079,61	5 096,25
155 GARDERIE DE GAULLE	1 743,02	1 402,59	
156 CANTINE DE GAULLE	14 545,00	13 718,60	
158 GARDERIE PLESSIS	2 800,00	2 645,23	
159 CANTINE DU PLESSIS	12 050,00	3 917,76	
165 ACQUISITIONS FONCIERES	265 660,00	206 024,66	4 034,70
169 ASSOCIATIONS	14 300,00	13 515,85	
172 EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	269 437,42	208 128,35	28 113,77
174 JEUX EXTERIEURS	137 305,84	134 292,00	
176 GROUPE SCOLAIRE DE GAULLE	2 687 716,33	1 298 642,21	
178 SALLE DES SPORTS DU PRIEURE	3 156 529,05	1 084 170,86	
179 GROUPE SCOLAIRE DU PLESSIS	18 620,49	13 013,30	1 373,49
187 BATIMENTS COMMUNAUX	85 606,79	22 431,97	17 991,46
190 EGLISES	46 294,40	45 506,40	
191 STADE DU SILLON	8 100,50	8 055,27	
195 ECLAIRAGE PUBLIC	778 147,46	118 745,99	313 996,20
196 CIMETIERES	39 160,00	13 598,89	2 755,50
217 IMMEUBLES DE LOCATION	1 900,00	162,29	
23 EQUIPEMENTS MAISON POUR TOUS	2 000,00	0,00	1 312,86
230 ETUDES GENERALES	37 656,59	9 306,35	3 884,07
242 SALLE DES SPORTS DU SILLON	51 000,00	1 136,76	
407 VOIRIE COMMUNALE	424 552,54	232 025,54	84 173,72
507 TRAVAUX EP SUITE SCHEMA DIRECTEUR	10 000,00	9 123,23	
550 SIGNALISATION	110 575,13	92 599,13	17 842,56
604 SALLES FESTIVES	12 600,00	2 100,00	3 852,00
615 VEHICULES COMMUNAUX	168 639,60	165 557,33	
616 SECURITE	2 000,00	1 351,20	
618 RESEAUX DIVERS VIDEOPROTECTION	227 151,02	121 271,52	
624 MEDIATHEQUE	110 687,51	55 780,82	5 981,33
626 ACCUEIL DE LOISIRS	4 855,50	3 682,91	
627 PARKING RFF	111 000,00	96 989,06	
631 COMPLEXE SPORTIF - L'ENVOLEE	8 191,24	8 092,50	
632 PLATEAU PIETONNIER BEL AIR	24 701,46	0,00	24 701,46
640 PREVENTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	11 900,00	7 205,85	
641 OUTIL EN MAINS	5 000,00	0,00	
644 DIVERS TRAVAUX TERRAINS	3 844,80	0,00	
647 MAISON DE L'ENFANCE	13 900,00	2 604,25	1 537,20
650 DÉVELOPPEMENT LOCAL	421 255,22	273 918,27	143 299,39
651 CONTOURNEMENT DE CHATEAUBOURG	52 500,00	0,00	52 500,00
652 AIRE POUR CAMPING-CARS	7 053,54	0,00	
657 PLAN VELO	943 308,97	191 630,00	19 209,76
660 TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	224 265,05	184 729,41	
662 ENERGIES RENOUVELABLES	40 000,00	0,00	
Total	10 692 773,39	4 727 311,64	733 658,21

2. Les dépenses financières

Les dépenses financières, d'un montant global de 576 993,72 €, représentent le remboursement du capital de la dette.

En outre, des écritures comptables de régularisation d'un montant de 96 000€ ont été passées sur 2024 tant en dépenses qu'en recettes d'investissement.

2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 675 891,25 € dont 168 301,60 € sont des restes à réaliser.

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 707 270,42	1 299 994,95	48,02	168 301,60
16	Emprunts et dettes assimilées	3 627 222,89	817,68	0,02	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 239,60	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12,72	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 656 323,18	2 483 593,19	93,50	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	31 000,00	20 851,74	67,26	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 286 816,49	3 809 509,88	41,02	168 301,60
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 915 795,51			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	770 000,00	698 079,77	90,66	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	59 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 744 795,51	698 079,77	25,43	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		12 031 612,00	4 507 589,65	37,46	168 301,60
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		12 031 612,00	4 507 589,65		168 301,60

1. Les recettes d'équipement

La commune a perçu des subventions d'investissement à hauteur de 1 299 994,95€. Celles-ci ont été accordées au titre des opérations suivantes :

- Maison de l'enfance
→ 129 379,68 € dont la totalité correspond à la subvention européenne LEADER ;
- Médiathèque
→ 2 461,72 € dont la totalité correspond à la subvention d'Etat pour l'acquisition du mobilier ;
- Extension du parking sud gare
→ 64 987,69 € dont 49 074,85 € de solde de DSIL et 15 912,84 € de Vitré Communauté pour les travaux de la dernière extension en 2024;
- City-stades
→ 26 000 € de DETR;
- Terrains de tennis-padels
→ 113 687,70 € de l'agence nationale du sport;
- Terrain de football synthétique
→ 312 909,50 € dont 108 539,50 € de fonds de concours par Vitré Communauté, 24 000 € de DETR, 25 000€ de subvention par la ligue de football de Bretagne et 155 370€ de subvention par le Département;
- Extension et rénovation énergétique de l'école Charles de Gaulle
→ 261 567,12 € dont 107 500 € de fonds de concours par Vitré Communauté, 112 000 € de DETR et 37 500€ de subvention par le Département dans le cadre du fonds de soutien aux projets locaux;
- Réhabilitation de l'Espace Fayelle
→ 277 067,32 € dont 107 500 € de fonds de concours par Vitré Communauté, 45 000 € de DSIL et 120 000€ de subvention par le Département;

2. Les recettes financières

D'un montant total de 2 483 593,19€, elles se composent notamment des produits de la taxe d'aménagement, de 214 897,84 € en forte diminution par rapport à 2023 (- 235 K€). Figure aussi le FCTVA à hauteur de 562 372,17 € au titre des dépenses d'équipement de l'exercice 2023 ainsi que le transfert des excédents de fonctionnement 2023 soit 1 706 323,18 €.

C – LA DETTE

Au 31 décembre 2024, le portefeuille de la dette est sécurisé car seul 2,54 % de son encours est soumis aux aléas de l'inflation via le livret A. Par ailleurs, sans emprunt à taux variable, la gestion est sécurisée et non toxique. Le capital restant dû est 1 690 789,40 € réparti auprès de plusieurs prêteurs dont la Banque Postale et le Crédit Agricole CIB.

Type	Encours	% de la dette	Taux moyen (Annuel)
Fixe	1 647 920,00 €	97,46%	1,70%
Livret A	42 869,40 €	2,54%	3,60%
Total	1 690 789,40 €	100,00%	1,75%

D – LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes de la commune présentent les résultats suivants :

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 - BUDGETS ANNEXES						
Résultats Budgets Annexes	ZAC Multisites	Brettonnière	Plessis Beuscher	RPE	Gendarmerie	Total
Recettes de fonctionnement	24 565 656,36 €	59 181,14 €	2 921,08 €	87 836,51 €	138 260,00 €	24 853 855,09 €
Dépenses de fonctionnement	15 298 279,52 €	56 569,05 €	2 921,08 €	96 288,18 €	100 690,48 €	15 554 748,31 €
Report résultat N-1	13 438 909,88 €	720 637,46 €	235 405,07 €	21 368,92 €	- €	14 416 321,33 €
Résultat cumulé de fonctionnement	22 706 286,72 €	723 249,55 €	235 405,07 €	12 917,25 €	37 569,52 €	23 715 428,11 €
Recettes d'investissement	16 491 007,88 €	- €	2 921,08 €	3 641,12 €	130 980,97 €	16 628 551,05 €
Dépenses d'investissement	24 509 409,43 €	- €	2 921,08 €	2 506,00 €	78 473,00 €	24 593 309,51 €
Report résultat N-1	- 14 491 007,88 €	- €	- 2 921,08 €	8 359,21 €	7 303,02 €	- 14 478 266,73 €
Résultat cumulé d'investissement	- 22 509 409,43 €	- €	- 2 921,08 €	9 494,33 €	59 810,99 €	- 22 443 025,19 €
Résultat de clôture hors restes à réaliser	196 877,29 €	723 249,55 €	232 483,99 €	22 411,58 €	97 380,51 €	1 272 402,92 €
Restes à réaliser en recettes				- €	- €	- €
Restes à réaliser en dépenses				- €	- €	- €
Résultat global de clôture avec restes à réaliser	196 877,29 €	723 249,55 €	232 483,99 €	22 411,58 €	97 380,51 €	1 272 402,92 €